

Province de Québec  
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 10 septembre 2012, à 20h00 heures, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault  
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet, Serge Carrière, Michel Bisson et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Michel Samson

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière, est aussi présente

M. le conseiller André Blanchet quitte son siège à 21h45

Moment de réflexion.

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption des procès-verbaux des séances du 9 juillet et du 6 août 2012
- 03.- Demande de Madame Ginette Koury
- 04.- Rapport du maire
- 05.- Rapport des conseillers, voirie sel et sable, environnement, loisirs,
- 06.- Période de questions
- 07.- Parc industriel de Thurso
- 08.- Rapport incendie,
- 09.- Enrochement du Lac-des-Iles
- 10.- Forum régional des élus à Montébello les 3 et 4 octobre 2012
- 11.- Adoption des comptes
- 12.- Ouverture d'un chemin, Montée Millette
- 13.- Achat d'un tapis pour la salle du conseil
- 14.- PG Systèmes, Module UEL
- 15.- Assurances pour toit sur patinoire
- 16.- Période de questions

12-09-123

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell  
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

12-09-124

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

les procès-verbaux des séances des 9 juillet et 6 août 2012 soient et sont adoptés

Adopté à l'unanimité

12-09-125

Il est proposé par M. le conseiller Serge Carrière  
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

la secrétaire soit et est mandatée pour demander un prix pour le tamisage de 1 500 tonnes de sable et commande le sel pour l'hiver 2012-2013

Adopté à l'unanimité

12-09-126

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le conseil organise le lancement de l'ouverture officielle du «Toit sur la patinoire» le 20 octobre 2012

Adopté à l'unanimité

12-09-127

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité

QUE :

Madame Louise Boudreault, conseillère, soit et est autorisée à signer le protocole d'entente entre la Conférence Régionale des élus de l'Outaouais, La Table Jeunesse Outaouais (TJO) et la municipalité de St-Emile-de-Suffolk concernant une subvention de 15 000.00 \$ pour la réalisation du projet intitulé : Toit sur la patinoire (PJL-12-79).

Adopté à l'unanimité

12-09-128

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QUE :

la municipalité donne la somme de 100.00 \$ au service incendie pour la réception qui aura lieu samedi le 14 septembre 2012 à 19h00 à la salle municipale de St-Emile. Cette réception est organisée pour la remise des diplômes des pompiers

Adopté à l'unanimité

12-09-129

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet  
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil municipal autorise Monsieur Jean-Pierre Provost à présenter au ministre la demande de certificat d'autorisation «Barrage – Enrochement au Lac des Îles Municipalité de St-Emile-de-Suffolk».

Adopté à l'unanimité

12-09-130

Projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau

ATTENDU que le Plan de développement et de diversification économique (PDDÉ) de la MRC a été adopté le 20 mai 2009 lors de la séance du Conseil des maires conformément à la résolution numéro 2009-05-339;

ATTENDU la résolution numéro 2001-11-208, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 23 novembre 2001, privilégiant le projet «Création d'un parc industriel régional de la MRC de Papineau à Thurso» issu du PDDÉ et affectant une somme du Pacte rural 2007-2014;

ATTENDU les séances d'information tenue le 25 avril et 20 mai 2012 auprès des membres du Conseil des maires sur le projet «Création d'un parc industriel à Thurso» et les recommandations qui en ont découlé;

ATTENDU que les municipalités locales intéressées et la MRC désirent se prévaloir des dispositions de l'article 13.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux ainsi que des articles 579 et suivants du Code municipal du Québec afin de conclure une entente intermunicipale visant la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso;

ATTENDU la résolution numéro 2001-08-138, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 22 août 2012 confirmant, notamment l'ensemble de la démarche soumise dans le but de permettre aux municipalités locales ainsi qu'à leur population respective de se positionner sur la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso en vertu de la Loi;

ATTENDU que selon la démarche privilégiée par les membres du Conseil des maires le 22 août 2012, les municipalités situées sur le territoire de la MRC ont jusqu'au 28 septembre 2012 pour adopter une résolution autorisant la conclusion de ladite entente;

ATTENDU que conformément à la Loi sur les immeubles municipaux et à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les municipalités doivent, par la suite, réaliser la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter au cours de la semaine du 1<sup>o</sup> octobre 2012 en lien avec ladite démarche préconisée;

ATTENDU que suite à ces étapes, la municipalité aura jusqu'au 31 octobre pour transmettre à la MRC sa position à l'égard du projet d'entente intermunicipale visant la mise en place d'un parc industriel régional à Thurso;

ATTENDU le projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau déposé dans le cadre de la présente séance et faisant partie intégrante de la résolution;

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

et résolu unanimement que :

le Conseil de la Municipalité de St-Emile-de-Suffolk, sous réserve de l'approbation des personnes habiles à voter, autorise, par le billet de la présente résolution, la conclusion et la signature de l'entente intermunicipale déposée durant la présente séance et visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement de tout ou partie d'un parc industriel régional au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 13.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

QUE :

le Conseil de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk accepte de présenter la présente résolution aux personnes habiles à voter pour approbation conformément à l'article 13.2 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

QUE :

le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour réaliser la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter conformément à l'article 532 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

QUE :

le registre soit et est accessible de 9h00 à 19h00 le 2 octobre 2012 au bureau de la Municipalité de St-Emile-de-Suffolk, situé au 299 Route des Cantons;

QUE :

le résultat de la procédure d'enregistrement soit acheminé à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet, sous la signature du secrétaire-trésorier et directeur général;

ET QUE :

dans la mesure où la présente résolution est approuvée par les personnes habiles à voter, autorise le maire, M. Michel Samson et la secrétaire-trésorière Mme Gisèle Ethier à signer ladite entente intermunicipale.

Adopté

12-09-131

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil autorise M. le maire à participer à un forum régional qui se tiendra les 3 et 4 octobre à Montébello. Les frais de déplacements seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

12-09-132

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell  
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

la municipalité renouvelle son cautionnement pour la gravière au montant de 250.00 \$

Adopté à l'unanimité

12-09-133

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell  
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

la municipalité assure le toit sur la patinoire «Mégadome» au coût de 439.27\$  
incluant les taxes

Adopté à l'unanimité

12-09-134

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 409 à chèque numéro 494

Adopté à l'unanimité

Je soussignée Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour le paiement des comptes du mois de septembre 2012

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière

12-09-135

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

---

maire

secrétaire-trésorière